



Lancement du Concours "Marque ta page !" au CDI !

publié le 29/01/2018

Jusqu'au 9 mars, la créativité est à l'honneur au CDI.

Thème à respecter : **Les Livres, la lecture et toi !**

Venez nombreux retirer votre papier support et surprenez-nous ! Toutes les productions seront affichées au CDI et un vote déterminera les 5 gagnants.

N'oubliez pas de lire les consignes pour que votre marque-page soit recevable.

Amusez-vous !



Concours

« Marque ta page ! »

*Lire est un plaisir et sublime le potentiel imaginatif de chacun...
L'imagination est justement le maître-mot de ce concours !*

Quoi ? Pour quoi faire ?

- L'objectif de ce concours est que vous réalisiez votre propre marque-page. Il doit être **propre, soigné et original**.
- Tous les marque-pages réalisés seront **exposés au CDI**.
- Un vote permettra de sélectionner les 5 marque-pages gagnants qui seront imprimés par un professionnel.
- Ils seront ensuite distribués au CDI auprès des lecteurs qui effectuent un prêt de documents.
Le verso servira à noter la date de retour du document emprunté.

Quand ?

- Vous avez jusqu'au **9 mars** pour déposer votre création au CDI.

Pour qui ?

- Le concours est ouvert à l'ensemble de la communauté éducative : élèves et à l'ensemble des adultes de l'établissement.

Quel support ?

- La dimension du marque-page est la même pour tous mais l'illustration appartient au créateur. **Le papier est à disposition au CDI**. Il est plus grand que le produit final afin de pouvoir être numérisé sans perte de qualité.

Les consignes à respecter ?

- Le thème proposé cette année :

Les Livres, la lecture et toi

Laissez libre court à votre créativité !

- Vous pouvez réaliser votre marque-page seul ou à plusieurs.
- Vous ne présentez au vote qu'un seul marque-page (vos nom/ prénom/classe sont inscrits au dos du marque-page et ne seront pas visibles par les votants).
- Les techniques autorisées sont assez larges :
crayons feutres, de couleurs, peinture, craies, scrapbooking, collage, tissus...
- Attention, la production ne doit pas être en volume afin de pouvoir être numérisée.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.